



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 26 septembre 2024

N° 3

Réélection des membres de la commission : "Développement durable, cadre de vie, urbanisme, vie des quartiers, vie économique, commerces et sécurité"

Membres composant le Conseil Municipal	49	<i>Télétransmission Préfecture</i>
Membres en exercice	49	Nomenclature : 5.2.2.1
Membres présents	34	Numéro : 094-219400686-20240926- lmc12012-DE-1-1
Membres excusés et représentés	14	Date réception : 30 septembre 2024
Membre absent non représenté	1	
Pour	48	
Contre	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Le 26 septembre 2024 à 19h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis publiquement sous la présidence de Monsieur Pierre-Michel DELECROIX, Maire, au nombre de 34, au lieu habituel de leurs séances. Ils avaient été convoqués le 13 septembre 2024.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil pour la présente séance, Carole DRAI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Étaient présents:

M. Pierre-Michel DELECROIX Maire
Mme Carole DRAI, Mme Laurence COULON, M. Julien KOCHER, M. Cédric LAUNAY, Mme Hélène LERAITRE, M. Philippe CIPRIANO, Mme Dominique SOULIS, M. Gilles CHERIER, Mme Jacqueline VISCARDI, M. Adrien CAILLEREZ, Mme Pascale MOORTGAT, Maire-Adjoint
M. Sylvain BERRIOS, M. Jean-Marc BRETON, M. Pierre GUILLARD, Mme Marion COHEN SKALLI, M. Bruno BISMUTH, Mme Nadia LÉCUYER, Mme Marie-Thérèse DEPICKERE, M. Frank PATTI, Mme Achraf ATALLAH, M. Marc COHEN, Mme Anne-France LAVIROTTE, Mme Jacqueline LAVAL, M. Claude SOUSSY, Mme Dominique BLÉHAUT, M. Henri PETTENI, Mme Céline VERCELLONI, M. Vincent PUIG, M. Téo FAURE, M. Fabrice CAPRANI, Mme Hélène FEO, Mme Deborah WARGON, M. Frédéric LOURADOUR, Conseillers Municipaux.

Étaient absents excusés et représentés:

M. Germain ROESCH qui a donné pouvoir à Mme Dominique SOULIS, Mme Yasmine CAMARA qui a donné pouvoir à M. Cédric LAUNAY, Mme Agnès CARPENTIER qui a donné pouvoir à M. Julien KOCHER, Mme Peggy D'HAHIER qui a donné pouvoir à Mme Carole DRAI, M. Aurélien PREVOT qui a donné pouvoir à Mme Laurence COULON, M. Loïc KERMAGORET qui a donné pouvoir à Mme Hélène LERAITRE, Mme Florentine RAFFARD qui a donné pouvoir à M. Adrien CAILLEREZ, Mme Sandra HOSSEINI qui a donné pouvoir à Mme Jacqueline VISCARDI, M. Pierre FERRERO qui a donné pouvoir à M. Gilles CHERIER, Mme Charlotte MARTIN qui a donné pouvoir à M. Sylvain BERRIOS, M. Alain MERIGOT qui a donné pouvoir à Mme Pascale MOORTGAT, Mme Lydia DE LISE qui a donné pouvoir à M. Vincent PUIG, Mme Nadia GRONDIN qui a donné pouvoir à Mme Hélène FEO, M. Matthieu FERNANDEZ qui a donné pouvoir à Mme Deborah WARGON.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du conseil municipal présents, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers municipaux empêchés. Les mandats ont été remis par le porteur à Monsieur le Président.

Était absent non représenté :

M. Laurent DUBOIS.

N° 3

OBJET : Réélection des membres de la commission : "Développement durable, cadre de vie, urbanisme, vie des quartiers, vie économique, commerces et sécurité"

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 11 du 5 juillet 2020, portant sur la création de 4 commissions municipales et fixant les modalités de fonctionnement,

VU la délibération n° 14 du 5 juillet 2020, portant sur l'élection des membres du Conseil Municipal siégeant à la commission « Développement durable, cadre de vie, urbanisme, vie des quartiers, vie économique, commerces et sécurité »,

CONSIDERANT QUE

Monsieur Pierre-Michel DELECROIX, membre élu de cette commission, a été élu Maire, il y a donc lieu de réélire, au scrutin secret, les membres de cette commission.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après examen et délibéré :

Décide à l'unanimité ne pas procéder au vote à bulletin secret,

Procède à l'élection,

Est élu, Sylvain BERRIOS, pour former, avec le Maire, président de droit, la commission « développement durable, cadre de vie, urbanisme, vie des quartiers, vie économique, commerces et sécurité »

M. Philippe CIPRIANO
M. Germain ROESCH
M. Cédric LAUNAY
M. Sylvain BERRIOS
Mme Pascale MOORTGAT
M. Gilles CHERIER
M. Franck PATTI
M. Loïc KERMAGORET
Mme Charlotte MARTIN
M. Vincent PUIG
M. Fabrice CAPRANI
M. Frédéric LOURADOUR

Dit que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du Val-de-Marne.

Fait et délibéré en séance le 26 septembre 2024, les membres présents ayant signé la liste d'émargement.

N° 3

OBJET : Réélection des membres de la commission : "Développement durable, cadre de vie, urbanisme, vie des quartiers, vie économique, commerces et sécurité"

Certification exécutoire

Certifié Exécutoire par le Maire
Compte tenu de la réception en
Préfecture
le 30 septembre 2024
et de la publication électronique le 3
octobre 2024

Le Directeur Général des Services


Frédéric ENJEN

Le secrétaire de séance



Carole DRAI



LE MAIRE,


Michel DELECROIX

La présente délibération peut faire l'objet:

- d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de MELUN, 43, rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 - 77008 Melun Cedex - Téléphone : 01 60 56 66 30 - Télécopie : 01 60 56 56 10, ou par Télérecours Citoyen (<https://citoyens.telerecours.fr>), dans un délai maximal de deux mois, à compter de la publication électronique de la présente, conformément aux articles R.421-1 et R421-2 du Code de justice administrative ;
- d'un recours gracieux formulé auprès de Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - Place Charles de Gaulle - 94107 Saint-Maur-des-Fossés cedex. Un tel recours gracieux emporte des effets de droits et la suspension du délai de recours contentieux dans des conditions conformes aux règles de la procédure contentieuse administrative.

